

# SUBVENTIONS 2023-2024

## PRÉAMBULE

Ce document vise à aider les clubs de handball de l'Oise. Il reprend de manière synthétique, les différentes aides que vous pouvez percevoir en fonctions des services de l'état. La liste des subventions présentes dans ce document n'est pas exhaustive. Ce document ne comprend pas les aides proposées par les municipalités. Elle reprend successivement :

- Subventions versées par le département : aides financières (p.3)
- Subventions versées par le département : aides matérielles (p.6)
- Subventions versées par la région (p.8)
- Subventions versées par l'Etat (p.10)
- Financements participatifs et cashback (p.13)

Vous pouvez accéder aux subventions en cliquant directement sur les logos







# SUBVENTIONS VERSÉES PAR LE DÉPARTEMENT AIDES FINANCIÈRES



Subvention	Pour quoi	Pour qui	Demander à	Date limite	Montant possible	
Aide à la participation à la phase finale d'un championnat de France	Aide financière visant à diminuer les charges des associations impliquées dans la phase finale d'un championnat de France du plus haut niveau de la fédération concernée, de la catégorie benjamin à vétéran.	<ul> <li>+1 an d'existence</li> <li>Affiliée à une fédération sportive Française</li> <li>L'association ne doit pas être financée dans le cadre des équipes évoluant au niveau national</li> </ul>		Dossier à déposer au plus tard <b>3 mois après la fin du</b> <b>championnat.</b>	<ul> <li>Aide plafonnée à 1 200 € par année civile et par association</li> <li>Hebergement : 6 € par personne et par nuitée du premier jour au dernier jour du championnat</li> <li>Automobile : 0,03 €/km du siège de l'association au lieu du championnat et sur la base d'un véhicule pour 4 personnes ;</li> <li>Car : 25 % du montant de la facture acquittée ;</li> <li>Train : 25 % du coût du billet par personne ;</li> <li>Avion : 25 % du coût du billet par personne.</li> <li>Restauration : 3 € par personne et par jour, du premier jour au dernier jour du championnat</li> </ul>	
Equipe évoluant au niveau national	Soutien financier aux clubs ayant une ou des équipes de catégorie «sénior »	<ul> <li>+1 an d'existence</li> <li>Affiliées à une fédération sportive française reconnue par le ministère en charge des sports.</li> </ul>			Dossier à déposer au plus tard pour le <b>30</b> <b>septembre de l'année</b> <b>en cours.</b>	Acompte de 70 %, à la signature de la convention, et d'un solde, dès la fin de la saison sportive en cours, sous réserve que l'équipe concernée reste au niveau national.
Aide à l'acquisition de minibus par les associations	Aide financière à l' <b>acquisition de</b> <b>minibus 9 places</b> acheté <b>neuf</b> auprès d'un professionnel de l'automobile	+1 an d'existence		Dossier déposé  antérieurement à  l'acquisition du  véhicule ou dans un  délai maximum de trois  mois à compter de la  date d'édition de la  facture;	L'aide est fixée à 12.000 € maximum, déduction faite des autres concours publics et/ou privés et d'une participation minimale de l'association de 20% du coût TTC du véhicule, décoration comprise	

Nom de la subvention	Pour quoi	Pour qui	Demander à	Date limite	Montant possible
Aide à l'animation locale	Subvention ponctuelle versée pour l' <b>organisation</b> <b>d'une manifestation</b> ou d'un projet	<ul> <li>Associations</li> <li>+1 an d'existence</li> <li>Organisant une manifestation locale.</li> </ul>		Au moins <b>3 mois</b> <b>avant</b> la date de la manifestation	N/C
Club sport 60 Fonctionnement (Subvention annuelle de fonctionnement pour les associations Sportives.)	Aide financière à la <b>rémunération d'un entraîneur</b> (avec un diplôme de niveau IV minimum) et à l'intégration des personnes en situation de handicap licenciées au sein des associations.	<ul> <li>+ 1 an d'existence</li> <li>Affiliées à une fédération sportive française</li> </ul>		Date limite de dépôt du dossier le <b>28</b> <b>février</b> (formulaire « Club Sport 60 - fonctionnement »)	<ul> <li>20% des rémunérations brutes restant à la charge de l'association et versées durant l'année civile, calculée sur la base d'un taux horaire brut plafonné à 20 €.</li> </ul>
Club sport 60 investissement : aide à l'acquisition de matériel	Aide financière à l' <b>acquisition de</b> <b>matériel sportif, collectif et</b> <b>pédagogique</b> et à l'acquisition de matériel sportif spécifique pour les sportifs en situation de handicap.	<ul> <li>+ 1 an d'existence</li> <li>Affiliées à une fédération sportive française ou affinitaire reconnue par le ministère en charge des sports.</li> </ul>		Date limite de dépôt du dossier le <b>28</b> <b>février</b> .	L'aide est plafonnée à 1.200 € par affiliation fédérale, calculée au taux de 50 % des dépenses de l'année civile précédente ;



# SUBVENTIONS VERSÉES PAR LE DÉPARTEMENT AIDES MATÉRIELLES



Subvention	Pour qui	Demander à	Date limite	
Coupes et objets publicitaires.	• Avec un intérêt départemental.	Demande par courrier ou par mail à l'attention de Madame la Avec un intérêt départemental. Présidente du Conseil départemental avec le nom de l'association, de son ou sa Président(e), son adresse, l'objet de la demande et la date de la manifestation.		
Prêt de structure gonflable, Barnum gonflable et jeux d'enfants gonflables.	Associations organisant une manifestation	Convention à remplir et à signer par le ou la président(e) de l'association ou son représentant ; Un courrier de demande à l'attention de Madame la Présidente du Conseil départemental de l'Oise ; Une attestation d'assurance à fournir obligatoirement avec le retour de la convention.	Toute l'année pour le barnum gonflable Du 1er avril au 30 septembre pour les structures dites « jeux gonflables » Demande au plus tard <b>2 mois avant la</b> <b>manifestation</b>	
Prêt de matériel évènementiel (tables, chaises, barnum)  • Association organisant une manifestation		Demande par courrier adressé à Madame la Présidente du Conseil départemental	Envoi du courrier : <b>2 mois avant la</b> <b>manifestation</b>	
Mise à disposition d'ordinateurs réformés	<ul> <li>Toutes associations et collectivités locales.</li> </ul>	Courrier de demande à l'attention de Madame la Présidente du Conseil départemental mentionnant le nom de l'association et de son Président.	Tout au long de l'année	



# SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA RÉGION



Subvention	Pour quoi	Pour qui	Demander à	Date limite	Montant possible
Soutien aux manifestations sportives niveau national et international	Organisation de <b>compétitions de</b> <b>niveau national et international,</b> inscrites au calendrier de la fédération et ouvertes au public, organisées en région Hauts-de-France.	<ul> <li>Association affiliée à une fédération sportive délégataire</li> <li>Commune ou EPCI localisés en région Hauts-de-France</li> </ul>		Les demandes de subventions relatives à ce dispositif seront instruites en prévision de chaque commission permanente ou séance plénière.	N/C
Haut de France en Fête	Les projets valorisant l'animation des territoires ruraux et/ou promouvant les savoir-faire, les personnages célèbres ayant un lien avéré avec l'identité du territoire, les événements historiques s'y étant déroulés, le patrimoine touristique ou culturel régional des traditions et la culture locale des territoires.	<ul> <li>Association dont le siège et la manifestation se situent au sein des Hauts-de-France</li> <li>Pour organiser une manifestation ponctuelle en Hauts-de-France contribuant à l'animation d'un territoire</li> </ul>		Les dossiers de demande de subvention devront dans la mesure du possible être déposés au moins 3 mois avant la tenue de l'événement.	Subvention forfaitaire comprise entre 500 € et 20 000 €.  La subvention régionale ne pourra pas dépasser : 30 % de la dépense éligible en cas d'événements avec entrées payantes 40 % de la dépense éligible en cas d'événements gratuits
Achat de minibus neuf et d'occasion	Aide à l' <b>achat de minibus d'au moins</b> <b>8 places</b> de transport collectif,	<ul> <li>Association sportive relevant de la Loi 1901 de la région</li> <li>Club sportif professionnel (en société) qui bénéficie d'un soutien de moins de 70 000 € de la part de la région Hauts-de-France.</li> </ul>		N/C	Véhicule neuf :  Sans aide de la fédération 50% du cout d'acquisition du céhicule et plafonnée à 15000€ Avec aide de la fédération : 20% du cout du véhicule plafonée à 10000€  Véhicule d'occasion : Sans aide de la fédération : 35% du cout et plafonné à 7000€  Avec aide de la fédération 20% du cout et plafonné à 7000€
« Equipements Sportifs de Proximité EQSP »	Contribuer à la modernisation et à l'augmentation du nombre des équipements sportifs sur le territoire régional en mettant en place un dispositif d'accompagnement financier tourné vers les équipements sportifs de proximité.	<ul> <li>Mouvement sportif : fédérations, ligues, comités régionaux, clubs sportifs, associations.</li> </ul>		N/C	Le seuil des 20% de financement apporté par le porteur de projets devra être respecté



### SUBVENTIONS VERSÉES PAR L'ÉTAT







Subvention	Pour quoi	Pour qui	Demander à	Date limite	Montant possible
Projets sportifs territoriaux	Chaque année, l'Agence Nationale du Sport accompagne près de 30 000 associations locales pour mener des <b>actions</b> en faveur du développement des pratiques sportives	<ul> <li>Associations à vocation sportive</li> <li>Collectivités territoriales</li> </ul>	Dossier sur le compte asso	N/C	N/C
Aide à l'emploi et à l'apprentissage	Aide accompagnant financièrement les employeurs qui <b>recrutent en contrat</b> <b>d'apprentissage.</b>	<ul> <li>Entreprise de moins de 250 salariés</li> </ul>	En tant qu'employeur vous devez envoyer le contrat d'apprentissage (ou de CQP ou de professionnalisation) à votre opérateur de compétences (OPCO). Selon l'OPCO, le dépôt se fait soit en ligne via leur site internet, soit par courrier.	31 décembre 2023	3000€
Le Fond de Développement de la Vie Associative - fonctionnement et associations innovantes	Aide aux associations pour leur fonctionnement et leurs projets innovants, dans la suite de l'ancienne "réserve parlementaire".	Association possédant un compte asso (possibilité de le		Les appels à projets sont en ligne chaque année.	N/C
FDVA - formation des bénévoles	Ce "FDVA – Formation des bénévoles" soutient des associations nationales et locales pour la <b>formation des bénévoles.</b>	créer, tuto sur site du comité)		Les appels à projet sont publiés en début de chaque année.	N/C



# FINANCEMENTS PARTICIPATIFS ET CASHBACK

# FINANCEMENTS PARTICIPATIFS ET AUTRES SUBVENTIONS



#### TUDI GO



Vous présentez votre projet sur cette plateforme et de généreux donateurs peuvent vous soutenir en remplissant votre cagnotte.

#### **SOUTIENS TON CLUB**





La plateforme de mécénat participatif pour l'ensemble des clubs sportifs mise en place par le CNOSF

### DECATHLON FON DATION



Vous présentez votre projet sur cette plateforme et de généreux donateurs peuvent vous soutenir en remplissant votre cagnotte.

#### **CASHBACK**







En faisant leurs achats, les adhérents cumulent une cagnotte sur l'application qui leur permettra de financer leur licence, leurs équipement sportif ou leurs loisirs sportifs. Les clubs récupèrent également de l'argent!

#### **MA PETITE SPONSO**





En faisant simplement leurs achats, vos adhérents obtiennent des remboursements pour eux et génèrent automatiquement pour le club des dons financés par les entreprises partenaires.



### ( Carrefour



Lorsque vous faites vos courses chez carrefour vous cumulez des points grace à votre carte de fidélité. Ces points permettent aux clubs d'obtenir différentes dotations.

### Prizle



Faites des achats et générez des dons pour l'association de votre choix.



## Informations supplémentaires

Pensez à Intégrer le(s) logo(s) du ou des organisme(s) qui vous subventionnent, sur vos visuels de communication. Les logos sont disponibles dans la charte graphique du site internet de chaque organisme.

Pour vous faire accompagner dans les démarches ou pour toutes demandes d'aides supplémentaire, contacter le Comité Oise Handball.

#### Contacts



8 RTE DES FLANDRES, 60700 SAINT-MARTIN-LONGUEAU



5760000@FFHANDBALL.NET



06.13.24.27.07



HTTPS://WWW.COMITEOISEHANDBALL.FR/